

L'analgésie en autocontrôle

Soulager la douleur après une opération



Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Nord-de-
l'Île-de-Montréal

Québec



Document diffusé avec l'autorisation du Centre hospitalier de l'Université de Montréal.

Après votre opération, le soulagement de la douleur est très important. Cela vous aidera à vous rétablir. Vous voulez en savoir plus sur l'analgésie en autocontrôle, ses bienfaits et ses effets secondaires possibles? Lisez ce qui suit.

Qu'est-ce que l'analgésie en autocontrôle?

L'analgésie en autocontrôle, aussi appelée analgésie contrôlée par le patient (ACP), est un moyen efficace de soulager la douleur après votre opération. Vous utilisez une pompe reliée à une manette pour vous donner vous-même un médicament contre la douleur (analgésique), chaque fois que vous en ressentez le besoin et sans attendre l'infirmière.

La pompe est branchée directement à un mince tube (cathéter) inséré dans une veine de votre bras. Elle est munie d'un ordinateur programmé selon les prescriptions du médecin anesthésiste.



Combien de temps devrais-je utiliser la pompe?

Vous pouvez la garder environ 1 à 4 jours après l'opération. Ensuite, les analgésiques pourront être pris grâce à des injections sous-cutanées (des piqûres sous la peau), en suppositoires ou par la bouche.

Quels sont les avantages de ce type d'analgésie?

- Vous pouvez contrôler la dose reçue
- Le médicament agit rapidement, en 5 minutes
- Vous pouvez recommencer à bouger plus rapidement
- Pas besoin de piqûres répétées

Quand la pompe est-elle installée?

Dès votre réveil, après l'opération, vous serez relié à une pompe d'analgésie contrôlée. Vous pourrez l'utiliser immédiatement après l'opération.

Comment fonctionne la pompe ?

Lorsque vous ressentez une douleur, vous appuyez sur le bouton de la manette reliée à la pompe. Vous entendez un signal sonore qui vous confirme que la pompe a bien reçu votre demande. La pompe vous administre alors l'analgésique.

Le médicament agit rapidement, en moins de 5 minutes.



Quand appuyer sur le bouton de la manette de la pompe ?

Vous devez appuyer sur le bouton de la manette :

- dès que vous ressentez une douleur
- de 15 à 20 minutes avant de faire une activité qui pourrait être douloureuse, comme se retourner dans le lit, se lever ou faire des exercices respiratoires



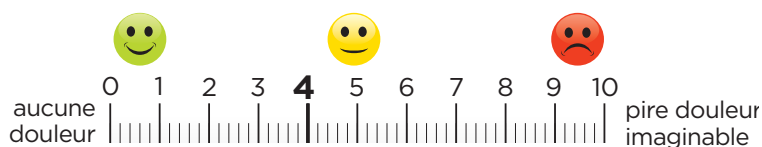
N'attendez pas que la douleur soit forte avant d'appuyer sur le bouton. Elle sera plus facile à contrôler.

Est-ce que la pompe envoie toujours l'analgésique lorsque j'appuie sur le bouton ?

NON. La pompe est programmée pour empêcher de donner trop d'analgésique. Vous ne pouvez donc pas vous donner 2 doses de suite par erreur. Environ 5 à 7 minutes après une dose, si vous avez toujours mal, la pompe vous permettra d'avoir une deuxième dose.

Comment évaluer ma douleur ?

L'infirmière vous demandera souvent d'évaluer l'intensité de votre douleur, sur une échelle de 0 à 10. Le « 0 » veut dire « aucune douleur » alors que le « 10 » veut dire « la pire douleur possible ou que vous avez déjà ressentie ». Dites-lui le chiffre qui correspond à votre douleur. Le 4 correspond à la douleur à ne pas dépasser.



Qui s'assurera que ma douleur est bien soulagée ?

Vous êtes la personne la mieux placée pour évaluer votre douleur. L'infirmière vous demandera cette évaluation afin de soulager le plus efficacement possible votre mal. Elle vérifiera aussi comment vous utilisez la pompe.

Que faire si la douleur n'est pas soulagée ?

Si vous appuyez toutes les 6 minutes sur le bouton de la manette et que votre douleur n'est toujours pas soulagée, avisez votre infirmière. Elle fera une nouvelle évaluation de votre douleur et elle s'assurera que vous utilisez bien l'appareil. Elle pourra modifier la programmation de la pompe, si l'anesthésiste le recommande.



BLOC-NOTES

Questions

| |
|--|
| |
| |
| |
| |
| |
| |

Personnes-ressources et contacts

| |
|--|
| |
| |
| |
| |
| |
| |

Y a-t-il des effets secondaires?

Ce mode d'analgésie pour soulager votre douleur peut causer :

- une tendance à s'endormir (sommolence)
- des étourdissements
- des envies de vomir (nausées)
- des vomissements
- des démangeaisons (envie de se gratter)
- de la constipation
- un ralentissement de la respiration (rare)

Avisez l'infirmière si vous ressentez l'un de ces effets secondaires. Certains d'entre eux (notamment les démangeaisons et les nausées) peuvent être soulagés par des médicaments.

Pourrais-je devenir dépendant à l'analgésique?

Non, car il est utilisé pendant très peu de temps.

À qui m'adresser pour obtenir de l'aide ou poser des questions?

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec un membre de votre équipe de soins.

Le contenu de ce document ne remplace d'aucune façon les recommandations faites, les diagnostics posés ou les traitements suggérés par votre professionnel de la santé.

Document diffusé par le CIUSSS du Nord-de-l'île-de-Montréal avec l'autorisation du Centre hospitalier de l'Université de Montréal.

chumontreal.qc.ca/fiches-sante



